

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2016

Date de convocation : 01 mars 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 13, présents : 11, votants : 11

L'an deux mil seize, le 08 mars à vingt heures trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian QUINTON, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. QUINTON Christian, Maire
Mme CROTTEREAU-RAGARU Sandrine, M. GUYOT Bruno, M. HATTE Valéry,
M. MORAND Hervé, adjoints
Mme BALU Stéphanie, Mme CHILOU Laurence, M. GARNIER Arnaud,
Mme GOURNAY Christelle, Mme MICHINEAU Estelle, M. ROINÉ Stéphane

ÉTAIT ABSENTE :

Mme CEZARD Dominique,

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

M. BETTON Amand

M ROINÉ a été élu secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 16 février 2016. Il est adopté à l'unanimité.

2015-17 Validation des comptes administratifs 2015,

Le compte de gestion de la commune a été signé par Monsieur le trésorier Payeur Général, le 05 février 2015.

Sous la présidence de Monsieur Hervé MORAND, 1^{er} adjoint au Maire, le conseil municipal examine les Comptes Administratifs de l'exercice 2015, dressé par Monsieur QUINTON Christian, Maire, qui peuvent se résumer comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

2015

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	63 952,71			124 931,61		60 978,90
Opérations de l'exercice	138 334,19	152 163,40	551 472,09	668 884,16	689 806,28	821 047,56
Résultat de l'exercice		13 829,21		117 412,07		131 241,28
TOTAUX	202 286,90	152 163,40	551 472,09	793 815,77	753 758,99	945 979,17
Résultats cumulés de l'exercice	-50 123,50			242 343,68		192 220,18
Reprise résultat exercice négatif au 1068			68 829,66		0,00	
Restes à réaliser	120 855,36	102 149,20			18 706,16	
RESULTATS DEFINITIFS (à reporter)	-68 829,66			173 514,02		173 514,02

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES LILAS 1
2015

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	49 133,53			0,00	49 133,53	0,00
<i>Remb K et Intérêts</i>	22 784,13		320,49		23 104,62	
<i>Opérations d'ordre</i>	129 074,23		79 940,70		209 014,93	
Opérations de l'exercice	102 724,83	79 620,21	80 261,19	80 261,19	182 986,02	159 881,40
Résultat de l'exercice	-23 104,62		0,00		-23 104,62	
TOTAUX	151 858,36	79 620,21	80 261,19	80 261,19	232 119,55	159 881,40
Résultats cumulés de l'exercice	72 238,15			0,00	72 238,15	

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES LILAS 2
2015

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		17 395,79	1 237,40			16 158,39
<i>Remb K et Intérêts</i>	12 590,68		310,80		12 901,48	
<i>Travaux</i>			790,00		790,00	
<i>Opérations d'ordre</i>	2 469,19	4 912,86	5 223,66	2 779,99	7 692,85	
Opérations de l'exercice	15 059,87	4 912,86	6 324,46	2 779,99	21 384,33	7 692,85
Résultat de l'exercice	-10 147,01		-3 544,47		-13 691,48	
TOTAUX	15 059,87	22 308,65	7 561,86	2 779,99	21 384,33	23 851,24
Résultats cumulés de l'exercice		7 248,78	4 781,87			2 466,91

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE SALON DE COIFFURE
2015

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	1 884,32			2 449,55		565,23
<i>Reprise résultat exercice négatif au 1068</i>		1 884,32	1 884,32			
Opérations de l'exercice ⁽¹⁾	1 964,51	1 884,32	747,81	2 760,00	2 712,32	4 644,32
Résultat de l'exercice	-80,19		2 012,19		1 932,00	
TOTAUX	3 848,83	1 884,32	2 632,13	5 209,55	6 480,96	7 093,87
Résultats cumulés de l'exercice	1 964,51			2 577,42		612,91

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE SERVICE ASSAINISSEMENT
2015

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	6 712,66			45 754,73		39 042,07
<i>Opérations réelles</i>	3 888,75	7 190,66	10 534,34	19 533,66	14 423,09	26 724,32
<i>Opérations d'ordre</i>	18 004,16	15 013,37	15 013,37	18 004,16	33 017,53	33 017,53
Opérations de l'exercice	21 892,91	22 204,03	25 547,71	37 537,82	47 440,62	59 741,85
Résultat de l'exercice	311,12		11 990,11		12 301,23	
TOTAUX	28 605,57	22 204,03	25 547,71	83 292,55	47 440,62	98 783,92
Résultats cumulés de l'exercice	6 401,54			57 744,84		51 343,30

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE SERVICE DES EAUX

2015

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		47 667,84		94 187,17		141 855,01
Opérations réelles	23 086,38	0,00	94 619,70	147 173,46	117 706,08	147 173,46
Opérations d'ordre	11 874,16	40 259,91	40 259,91	11 874,16	52 134,07	52 134,07
Opérations de l'exercice	34 960,54	40 259,91	134 879,61	159 047,62	169 840,15	199 307,53
Résultat de l'exercice	5 299,37		24 168,01		29 467,38	
TOTAUX	34 960,54	87 927,75	134 879,61	253 234,79	169 840,15	341 162,54
Résultats cumulés de l'exercice		52 967,21		118 355,18		171 322,39

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET SERVICE BOIS ENERGIE

2015

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	121 498,84		47 922,13		169 420,97	
Opérations de l'exercice	26 001,95	14 450,56	39 463,76	32 050,39	65 465,71	46 500,95
Résultat de l'exercice	-11 551,39		-7 413,37		-18 964,76	
TOTAUX	147 500,79	14 450,56	87 385,89	32 050,39	234 886,68	46 500,95
Résultats cumulés de l'exercice	133 050,23		55 335,50		188 385,73	
Restes à réaliser	5 692,60				5 692,60	
RESULTATS DEFINITIFS	138 742,83		55 335,50		194 078,33	

COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2015

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		744,10		267,29		1 011,39
Opérations de l'exercice	744,10	0,00	2 937,29	2 670,00	3 681,39	2 670,00
TOTAUX	744,10	744,10	2 937,29	2 937,29	3 681,39	3 681,39
Résultats de l'exercice cumulé		0,00		0,00		0,00

Excédent à la section investissement de :	0,00	Excédent cumulé de fonctionnement de :	0,00
---	------	--	------

Monsieur le Maire quitte la salle au moment du vote.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** les comptes administratifs concernant l'ensemble des budgets pour l'année 2015 avec pour le budget lilas 1 une abstention et pour le budget bois énergie 4 abstentions
- **Constata**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté le 08 mars 2016 relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser ;

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2015-18 Validation des comptes de gestion 2015,

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats et titres de recettes, le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2015.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui des titres et recettes admis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières

1° - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2° statuant sur l'exécution du budget annexe de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Municipal déclare, à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé par le trésorier payeur général le 22 février 2016, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2015-19 Affectation du résultat 2015 : Budget principal

Considérant que le compte administratif 2015 voté préalablement par l'assemblée, fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 242 343, 68 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

*** détermination du résultat de fonctionnement 2014 à affecter**

Excédent sur l'année 2015 de	117 412, 07
Excédent de clôture au 31.12.2014 de	128 943, 44
Part affectée à la section d'investissement 2015	4 011, 83
Soit un excédent de clôture fin 2015 de	242 343, 68

↳ Résultat de fonctionnement 2015 à affecter 242 343, 68

*** affectation du résultat de fonctionnement**

Le résultat de fonctionnement obtenu ci-dessus est affecté de la manière suivante :

↳ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement arrêté au 31 décembre 2015 (compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés) :

Déficit investissement = - 50 123,50 - 120 855,36 + 102 149,20

Montant du titre de recette au 1068 68 829, 66 €

Le solde disponible soit 173 514,02 € est non affecté dans l'immédiat. Il sera repris au Budget Primitif 2016 (compte 002 – résultat de fonctionnement reporté).

2015-20 Affectation du résultat 2015 : Budget Salon de coiffure

Considérant que le compte administratif 2015 voté préalablement par l'assemblée, fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 2 577, 42 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

*** détermination du résultat de fonctionnement 2015 à affecter**

Excédent sur l'année 2015 de	2 012, 19
Excédent de clôture au 31.12.2014 de	2 449, 55
Part affectée à la section d'investissement 2015	1 884, 32
Soit un excédent de clôture fin 2015 de	2 577, 42

↳ Résultat de fonctionnement 2014 à affecter 2 577, 42

*** affectation du résultat de fonctionnement**

Le résultat de fonctionnement obtenu ci-dessus est affecté de la manière suivante :

↳ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement arrêté au 31 décembre 2014 (compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés) :

Montant du titre de recette au 1068 1964,51

Le solde disponible soit 612,91 € est non affecté dans l'immédiat. Il sera repris au Budget Primitif 2016 (compte 002 – résultat de fonctionnement reporté).

2015-21 Affectation du résultat 2015 : Budget Assainissement

Considérant que le compte administratif 2015 voté préalablement par l'assemblée, fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 57 744,84 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

*** détermination du résultat de fonctionnement 2015 à affecter**

Excédent sur l'année 2015 de	11 990, 11
Excédent de clôture au 31.12.2014 de	52 467, 39
Part affectée à la section d'investissement 2015	6 712, 66
Soit un excédent de clôture fin 2015 de	57 744, 84

↳ Résultat de fonctionnement 2015 à affecter 57 744, 84

*** affectation du résultat de fonctionnement**

Le résultat de fonctionnement obtenu ci-dessus est affecté de la manière suivante :

↳ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement arrêté au 31 décembre 2014 (compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés) :

Montant du titre de recette au 1068 6 401, 54

Le solde disponible soit 51 343,30 € est non affecté dans l'immédiat. Il sera repris au Budget Primitif 2015 (compte 002 – résultat de fonctionnement reporté).

2015-22 Décision modificative au budget bois énergie

Monsieur QUINTON rappelle aux élus que le budget bois énergie a été voté sans la reprise des résultats 2015 puisque le compte administratif et le compte de gestion n'avait pas pu être voté lors de la séance de février.

Il est nécessaire d'ouvrir des crédits au budget bois énergie pour reprendre le déficit de fonctionnement et d'investissement au budget 2016.

section de fonctionnement

chapitre article	libellé article	dépenses	recettes
001	Déficit reporté	55 335,50 €	
758	Produits Divers		55 335,50 €
Pour mémoire BUDGET PRIMITIF		34 950,56 €	34 950,56 €
TOTAL de la décision modificative n°1		55 335,50 €	55 335,50 €
Total section de fonctionnement		90 286,06	90 286,06

section d'investissement

chapitre article	libellé article	dépenses	recettes
001	Déficit reporté	133 050,23	
1641	Emprunts		133 050,23
Pour mémoire BUDGET PRIMITIF		77 468,40 €	77 468,40 €
TOTAL de la décision modificative n°1		133 050,23 €	133 050,23 €
Total section d'investissement		210 518,63	210 518,63

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Décide** d'ouvrir les sommes inscrite ci-dessus.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatif à cette affaire.

2016-23 Vote du budget eau

Monsieur le Maire propose et fait voter le budget du service eau comme suit :

* FONCTIONNEMENT : voté en équilibre

Dépenses et recettes arrêtées à la somme de 271 229,34 €

* INVESTISSEMENT : voté en équilibre

Dépenses et recettes arrêtées à la somme de 128 902, 68 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Vote le budget comme présenté ci-dessus.**

2016 -24 Vote du budget Assainissement

Monsieur le Maire propose et fait voter le budget du service assainissement comme suit :

* FONCTIONNEMENT : voté en équilibre

Dépenses et recettes arrêtées à la somme de 88 777,45 €

* INVESTISSEMENT : voté en équilibre

Dépenses et recettes arrêtées à la somme de 26 805,69 €

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Vote le budget comme présenté ci-dessus.**

2016-25 Vote du budget Lilas 1

Monsieur le Maire propose et fait voter le budget du lotissement Lilas 1 comme suit :

* FONCTIONNEMENT : voté en équilibre

Dépenses et recettes arrêtées à la somme de 99 914,75 €

* INVESTISSEMENT : voté en équilibre

Dépenses et recettes arrêtées à la somme de 154 788,85 €

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Vote le budget comme présenté ci-dessus.**

2016-26 Vote du budget Lilas 2

Monsieur le Maire propose et fait voter le budget du lotissement Lilas 2 comme suit :

* FONCTIONNEMENT : voté en équilibre

Dépenses et recettes arrêtées à la somme de 71 522,60 €

* INVESTISSEMENT : voté en équilibre

Dépenses et recettes arrêtées à la somme de 11 939,51 €

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **Vote le budget comme présenté ci-dessus.**

2016-27 Vote du budget Salon de coiffure

Monsieur le Maire propose et fait voter le budget du salon de coiffure comme suit :

* FONCTIONNEMENT : voté en équilibre

Dépenses et recettes arrêtées à la somme de 3 372,91 €

* INVESTISSEMENT : voté en équilibre

Dépenses et recettes arrêtées à la somme de 4 012,64 €

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **Vote le budget comme présenté ci-dessus.**

2016-28 Vote des subventions aux associations

Monsieur GUYOT explique que la commission vie locale s'est réunie le 18 février afin de discuter sur l'attribution de subvention aux associations. Il propose aux élus les montants suivants :

ASSOCIATIONS	2014	2015	Propo 2016
ADMR CHAILLAND	1 066,00	998,00	965,00
ADMR CHAILLAND Portage Repas	12,80	50,80	10,00
Famille Rurale "La Ritournelle" Le Bourgneuf	200,00	200,00	200,00
HALTE GARDERIE ILE AUX ENFANTS Ernée	200,00		
SPA	254,70	254,70	254,70
FONDATION DU PATRIMOINE Laval	50,00	50,00	
Ernéenne Natation			100,00
ANCIENS D'AFN	65,00	65,00	65,00
CHASSEURS	85,00	82,00	80,00
GDON St Hilaire (Groupement défense contre organismes nuisibles)	110,00	110,00	110,00
CLUB DE L AMITIÉ	210,00	200,00	200,00
FAMILLES RURALES ST HILAIRE	545,00	550,00	550,00
FEDERATION DES NUISIBLES (FDGDON) départementale	249,34	252,44	258,65
COMICE AGRICOLE CANTONAL		120,00	120,00
PATRIMOINE VIVANT			500,00

OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE (sorties scolaires)	2 873,70	2 051,79	2 343,00
CYCLO CLUB ERNEEN (course cycliste)	750,00		
Comité d'animation	450,00		
Les Mirlitons	242,50		
APEI Nord Mayenne		100,00	100,00
APE		87,75	
TOTAL	7 364,04	5 172,48	5 856,35

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Valide** l'attribution des subventions de 2016 à la condition que **le demandeur ait fait une demande à la mairie et adressé son bilan financier 2015.**
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au versement de ces subventions.

2016-29 Vote du budget communal

Monsieur le Maire propose et fait voter le budget communal comme suit :

* FONCTIONNEMENT : voté en équilibre

Dépenses et recettes arrêtées à la somme de 808 514,02 €

* INVESTISSEMENT : voté en équilibre

Dépenses et recettes arrêtées à la somme de 724 478,89 €

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Vote le budget comme présenté ci-dessus.**

2016-30 Commission communale « PLUi »

Monsieur QUINTON explique qu'il est nécessaire de créer une commission communale « PLUi » pour être le relai direct entre le comité de pilotage, en lien avec le bureau d'études et la CCE.

Il précise que cette commission aura vocation à :

- Réaliser, accompagnée par le cabinet d'études, le diagnostic agricole,
- Travailler sur le règlement du PLUi, à partir de la trame élaborée par le comité de pilotage, en lien avec le bureau d'études et la CCE,
- Élaborer les plans de secteurs et des OAP (Orientations d'Aménagements et de Programmation) communales.

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Nomme** Monsieur MORAND Hervé, Madame BALU Stéphanie, Madame CROTTEREAU Sandrine, Monsieur HATTE Valéry, Monsieur BETTON Amand.
- **Décide** de proposer à 3 ou 4 agriculteurs, 1 membre du Club de l'amitié et 1 membre de Familles Rurales de se joindre à ce groupe d'élus.

Questions diverses

Monsieur MORAND informe que les travaux sur la chaufferie sont terminés et qu'il reste 2 foyers dans lesquelles l'entreprise BOUZIANNE DOITTÉE n'est pas intervenue. Il rappelle qu'un emprunt était prévu pour le financement des travaux à hauteur de 10 000 € sur 10 ans. Sollicité, le crédit mutuel a proposé un taux fixe à 1,39% avec des échéances trimestrielles soit un coût de 728,40 €.

Les élus souhaitent connaître le coût de l'emprunt avec un taux variable plafonné.

Le sujet sera donc abordé au prochain conseil municipal pour une prise de décision. Monsieur QUINTON précise qu'il a été évoqué un rachat anticipé de l'emprunt en cours pour en réaliser un seul en incluant les 10 000 €. Mais le coût, compte tenu des pénalités pour remboursement anticipé, est plus élevé pour la commune donc moins intéressant.

Affaires locales :

Aménagement du bourg

Le dossier DETR a été déposé fin janvier en Préfecture pour les travaux d'aménagement du bourg dans le cadre de la ligne 2b à savoir création d'une "zone de circulation apaisée et de sécurité".

Le montant estimé des travaux s'élève à 220 000 €, mais comprend à la fois les travaux de sécurisation de la circulation et les travaux d'accessibilité.

Le montant subventionnable par ligne de DETR est plafonné à 200 000 € et permet d'obtenir 60 000 € d'aide (30%).

Après avoir rencontré Monsieur DUFOUR de la DDT, il s'avère que le projet aurait pu (ou dû) être présenté à 2 lignes de la DETR et qu'il aurait été souhaitable de déposer deux dossiers.

Un dans le cadre de la ligne 2b qui concerne les travaux de sécurité, et un dans le cadre de la ligne 2d pour les travaux d'accessibilité.

Un seul dossier ayant été présenté, sur les conseils du bureau d'études Ateliers du Marais, avec comme objectif de simplifier la partie administrative du projet, les travaux relatifs à l'accessibilité ne seront vraisemblablement pas pris en compte, et donc pas subventionnable.

Dans ces conditions, il est émis l'idée, si le projet n'est pas retenu de façon satisfaisante par les services de la préfecture, de retirer le dossier pour cette année, de prendre le temps nécessaire et bien préparer un ou de nouveaux dossiers qui pourront vraisemblablement élargir à de nouveaux financements vers la fin de l'année.

L'équilibre de cette opération étant étroitement lié à l'obtention de toutes les aides possible.

Carte scolaire

Monsieur GUYOT informe les élus que sur les prévisions de fermetures de classe la commune de St Hilaire du Maine n'est, pour le moment, pas concernée.

Il n'en demeure pas moins qu'il faut rester mobilisés, et continuer de faire la promotion de notre école communale près de l'ensemble des familles ayant des enfants scolarisables.

Logement communal place de l'église

Suite aux remarques faites par deux élus sur le choix des locataires de ce logement, il est décidé qu'à l'avenir, le choix sera fait par le conseil municipal après étude des candidatures et proposition par la commission bâtiments communaux.

Commission voirie

Elle s'est réunie pour les panneaux de lieu-dits de la commune. Une question que la commission se pose est : Est-il est judicieux d'installer un panneau à chaque bout de chemin, le long des voies communales au bout desquels un panneau "général" existe ?

La commission va terminer son travail et demander des devis en mettant en option le coût des panneaux à chaque chemin.

Local TAP

Le local TAP sera mis à disposition à partir du lundi 14 mars. Le 1^{er} avril, il servira pour recevoir un auteur du prix bull'gomme.

Baromètre du développement durable

Une première rencontre a eu lieu avec Maude LAURENT de l'association Synergies. La réunion publique organisée pour le 03 mai 2016 aura pour but de répondre à une centaine de questions. Un groupe d'environ 30 personnes sera nécessaire.

La municipalité aura par la suite des pistes pour réaliser des améliorations ou des nouveautés sur la commune.

La commune devra réaliser les affiches pour faire la promotion de cette réunion et prendre contact avec les associations.

La réunion dure environ 1h30 à 2h.

Le prochain **conseil municipal** est fixé au mardi 05 avril 2016 à 20h30.

La séance est levée à 00h10.

ELUS	ELUS
Madame BALU Stéphanie	Madame GOURNAY Christelle
Monsieur BETTON Amand Excusé	Monsieur GUYOT Bruno
Madame CÉZARD Dominique Absente	Monsieur HATTE Valéry
Madame CHILOU Laurence	Madame MICHINEAU Estelle
Madame CROTTEREAU-RAGARU Sandrine	Monsieur MORAND Hervé
Monsieur GARNIER Arnaud	Monsieur QUINTON Christian
Monsieur ROINÉ Stéphane	